



Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

mai 2020
à janvier 2021

Montant global:

CHF 4'900'000.-

Durée des travaux:

9 mois

Effectif moyen:

30 pers.

Béton:

6'000 m³

Acier d'armatures:

600 to

Surface du terrain:

8'017 m²

Éléments préfabriqués:

Fourniture et pose de 815 éléments de façades préfabriqués en béton blanc

Coffrage: type 4 sous l'ensemble des balcons et terrasses - Murs Amex en béton désactivé

Matériel: 2 grues et une centrale à béton

ALTA VISTA

Route de Belmont, 1093 La Conversion (VD)

Type de marché:

Public, maçonnerie, béton armé

Caractéristique:

Pour cette opération, INDUNI est intervenu dans le cadre de la réalisation du gros oeuvre de trois immeubles d'habitation avec un parking souterrain.

Au total, ce sont 48 appartements qui ont été créés, lesquels bénéficient d'une superbe vue sur le lac Léman.



Intervenants:

Maître de l'ouvrage

S.I. Palvaux SA
Avenue C.-F. Ramuz 60, 1009 Pully
POCHON Richard

Direction de travaux

Steiner SA
Route de Lully 5, 1131 Tolochenaz
BADOZ Thomas – 058 445 28 00

Exécution

INDUNI & CIE SA
Rue des Alpes 2, 1023 Crissier

Conducteur de travaux

ERMINI Stéphane – 079 626 95 89
BISIAUX Bertrand – 079 531 40 28

Contremaître

GONCALVES DA SILVA Manuel
079 812 62 93

Architectes

Archilab – Gabriele M. Rossi SA
Chem. du Liaudoz 11, 1009 Pully
ROSSI Gabriele – 021 721 03 00

Ingénieurs civils

Giacomini & Jolliet
Chemin de Burquenet 23, 1095 Lutry
MITROVIC Goran – 021 791 41 11

Compétences en matière de protection de l'environnement:

Air :

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que : camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

Bruit :

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que : phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

Sensibilisation des travailleurs :

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



INDUNI & CIE SA

Rue des Alpes 2 - Case postale 182
CH-1023 CRISSIER 1
Route de Champ-Colin 13 - CH-1260 NYON
T. 021 706 42 82 - F. 021 706 42 80
info@induni.ch - www.induni.ch

